

PROJETS PARTICIPATIFS

UN
PRO**J**ET
pour ma
VILLE
2022



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

02 98 69 10 44

www.saintpoldeleon.fr



Une enveloppe
de 20 000 €
est allouée
en 2022

La ville de Saint-Pol-de-Léon met en place
un budget participatif pour permettre aux Saint-Politains
de proposer des projets qui participent à l'amélioration du cadre de vie.

OBJECTIFS


Permettre aux citoyens
d'être acteurs de leur
ville en proposant des
projets qui répondent à
leurs besoins

Susciter l'initiative et la
créativité des habitants
et renforcer le lien avec
les élus

Impliquer les
Saint-Politaines et
Saint-Politains
dans le choix des
priorités des projets
participatifs

Thème retenu : cadre de vie

POUR ETRE RECEVABLE, VOTRE PROJET DOIT :

- être localisé sur le territoire communal ;
 - répondre à l'intérêt général ;
 - être compatible avec les différentes politiques publiques menées sur le territoire ;
 - être d'une acceptation sociale, environnementale et juridique ;
 - être réalisable dans l'année en cours ;
 - être porté par toute personne habitant Saint-Pol-de-Léon sans condition d'âge ou de nationalité ;
 - être proposé et mené de manière collective (comité de citoyens à l'exception des associations) ;
 - rentrer dans l'enveloppe de 20 000 euros allouée en comprenant le coût de la mise en œuvre par les services techniques
- 

les ÉTAPES

1^{er} janvier / 31 mars

Appel à projets

Dépôt des dossiers
en mairie

Formulaires disponibles
en mairie ou sur
www.saintpoldeleon.fr

**Seuls les dossiers
complets seront validés
et soumis au vote des
saint-politains**



1^{er} avril / 31 mai

Votez pour votre coup de cœur

Les Saint-Politains sont
invités à voter pour élire leur
projet « Coup de cœur » :

- Avec les formulaires disponibles en mairie
- Avec le formulaire à découper dans le bulletin municipal à déposer en mairie
- En ligne sur www.saintpoldeleon.fr

Juillet / décembre

Mise en oeuvre
du projet

31 mars

Sélection de 3 projets

Par un comité de pilotage
composé de 5 élus
et 3 représentants de la
population

Juin

Dépouillement et annonce du lauréat

Par le comité de pilotage,
en présence des porteurs
de projets

POUR
EN SAVOIR +,
CONSULTEZ
LE RÈGLEMENT
SUR

www.saintpoldeleon.fr
ou à retirer en mairie

A déposer avant le 31 mars 2022 à l'Hôtel de Ville

*Seuls les dossiers complets seront validés
et soumis au vote des saint-politains*

TITRE DU PROJET

PORTEURS DU PROJET*

* Le projet doit être proposé et mené de manière collective / Hors association

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

NATURE DU PROJET

LIEU D'IMPLANTATION

fournir une photo si possible

DESCRIPTION DU PROJET

les porteurs du projet
s'engagent à ce que leur
proposition soit compatible
avec l'intérêt général

PIÈCES À JOINDRE à ce cahier des charges

- **justificatif de domicile**
- **2 devis**